ISSN 0700-3730
©Queen's Printer for Ontario

Ontario
Advisory Council on the
Physically Handicapped

Annual Report 1986/1987

Twelfth Report
for the year ending
March 31, 1987

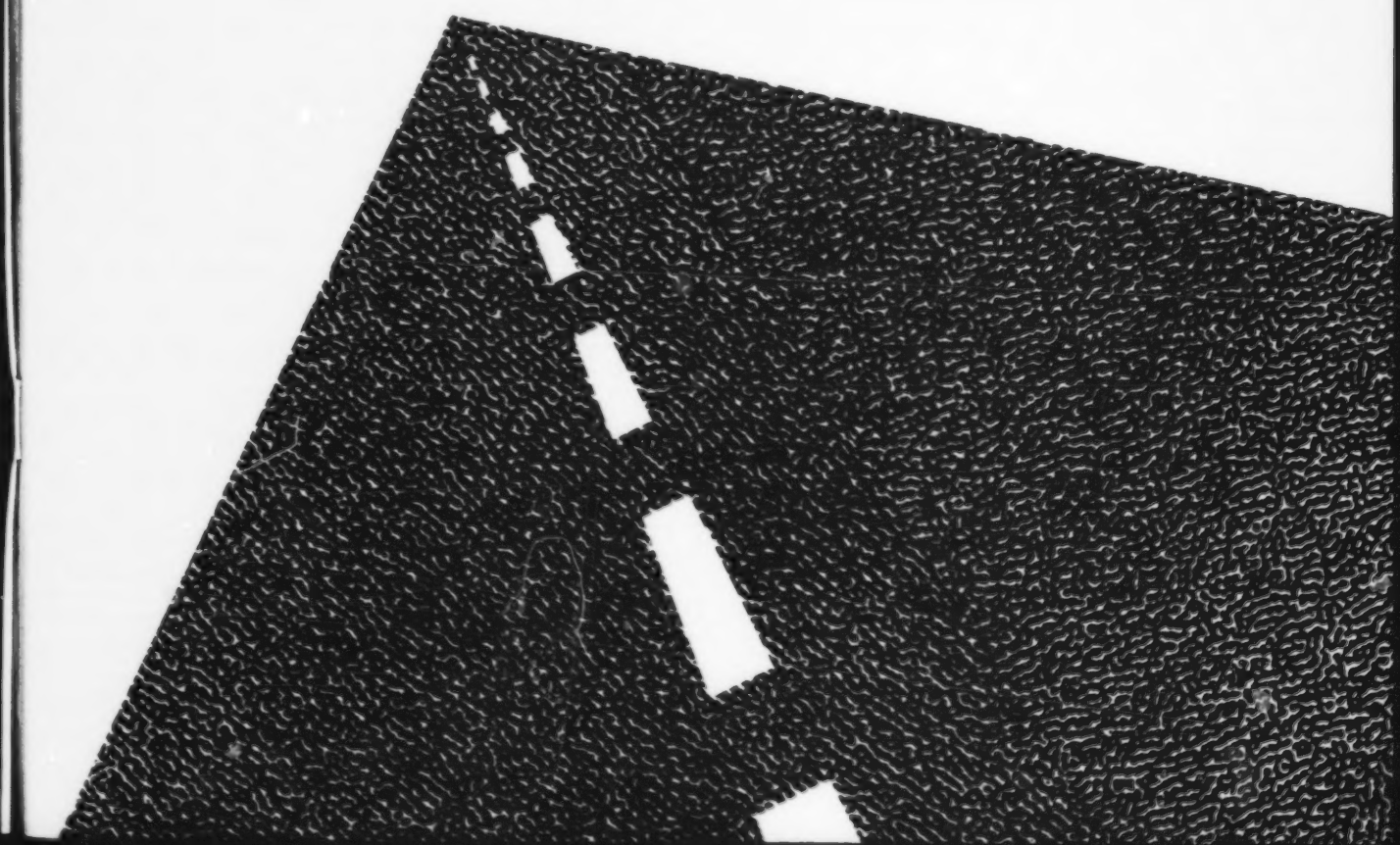

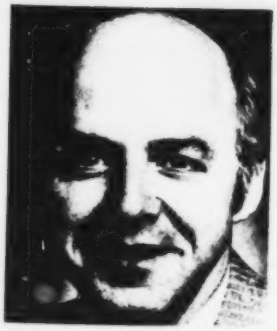

Honourable Tony Ruprecht
Minister Responsible for
Disabled Persons

Dear Mr. Ruprecht:

I am pleased to present to you the Twelfth Annual Report of the Ontario Advisory Council on the Physically Handicapped for the twelve month period ending March 31, 1987.

Sincerely,

Ronald W. McInnes
Chairman

CONTENTS

	Page
CHAIRMAN'S REMARKS	1
COUNCIL'S CHARTER AND MISSION	3
MEMBERSHIP OF COUNCIL 1986-87	5
KEY ISSUES AND ACHIEVEMENTS 1986-87	
Transportation	12
• *"The Freedom to Move is Life Itself"* - a Report on Transportation in Ontario	12
• Disabled Symbol Licence Plates	14
• Universal Parking By-Law	15
• Travellers with Special Needs	15
Survey of the Driving Needs of Licenced Drivers in Ontario	16
Accessibility	17
• Accessibility and Human Rights	17
• Accessibility in Ontario Housing Corporation Buildings	18
• Housing Study	19
Independent Living	19
• Attendant Care	19
• Expansion of the Integrated Homemakers' and Respite Care Programs and Increases in Social Assistance Benefits	20
• Assistive Devices Program	21
Employment	22
• Employment Equity	22
• Universal Disability Insurance	23
Communications	23
Other Activities	24
ACKNOWLEDGEMENTS	24
PAPERS AND REPORTS ISSUED 1986-87	25

CHAIRMAN'S REMARKS

As Council enters its second decade, I notice everywhere a definite change in the thinking of disabled persons in Ontario. A few crumbs -- or even half a loaf -- is no longer acceptable. Today, Council must advise government on issues affecting a disabled population which is seeking independence and integration. The demands are greater, but so are the rewards.

Council must begin to think anew some of its earlier advice in key areas. This re-thinking process has been reflected in the withdrawal of the 1982 Position Paper on Attendant Care and the decision to review the entire range of employment issues.

Council must consider issues in more depth than ever before as the problems become more complex and less amenable to a simple solution. Our consultative process must be improved, both with disabled individuals and organizations, and with government ministries at all levels. Accordingly, we must continue to tax our small staff to the limit.

The intensity of the new process was shown very clearly in the preparation of the report on transportation issues -- "*The Freedom to Move is Life Itself*" -- which both consumed much of the Council's time during the past year, and involved every member of our organization. *Freedom to Move* also represents the first time that we have collaborated with the Ontario Advisory Council on Senior Citizens in producing a joint report. My personal and special thanks to Ivy St. Lawrence, Chairperson of that Council for her co-operation and assistance.

The choice of transportation as the issue for 1986-87 was not an easy one. Employment, housing, and attendant care remain, among others, as major concerns. However, Council felt that transportation was the essential "link". Without reliable accessible transportation, employment for disabled persons is impossible; housing options are limited; and independent living becomes an unattainable dream. We were also encouraged by welcome indications from the Ministry of Transportation and Communications that that Ministry was becoming more active in the field of transportation for persons with disabilities.

The production of *The Freedom to Move* was a tremendous undertaking for a Council whose membership is so widely distributed geographically and which met only seven times during the year. It would not have been possible without herculean efforts by the Research Assistants for the two Councils, Allan Moore and Chris Stewart, and our

tremendously capable Executive Officer, Mary Tate. They can take pride in a job well done.

We are fortunate at this critical time, in having a government which, for the most part, is prepared to listen, discuss and act in these increasingly complex areas. Discussions between Council and government at all levels have become more detailed and mature. For a variety of reasons, we have not always been able to agree, but the mutual spirit of co-operation and willingness to listen remains.

This year was one of sunset review for Council. However, relying on the strategic plan sent last year to the Minister Responsible for Disabled Persons, we found little difficulty in justifying our continued existence. In our sunset review report, we recommended that Council be re-named the Ontario Advisory Council for Disabled Persons. We feel that the name more accurately reflects our mandate and conforms more closely with acceptable terminology.

In June 1986, Ontario joined in proclaiming 1983-1992 as the Decade of Disabled Persons. This declaration was initiated by the United Nations and had already been proclaimed by the Government of Canada. While largely a symbolic gesture, it did mark another visible statement of Ontario's commitment to work toward integration and equality for all its disabled citizens.

On a sadder note, I must report the death of Andrew C. Clarke on September 3, 1986. Andy did much to benefit disabled persons throughout his life and had served as Chairman of this Council from February 1977 to July 1978.

A number of new appointments were made to this past year's Council. While the presence of new ideas and new points of view is essential, it is always sad to see old friends leave. They must rest assured that their contributions remain and will be remembered. Apart from members, we also welcomed a new Administrative Assistant, Valerie Holliday, whose cheerful presence cannot be ignored.

Finally, I must again express special thanks to Council's very capable Vice-Chairpersons, Karen Glen-Freeland and Beryl Potter.

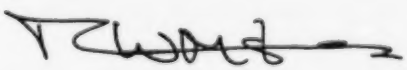

Ronald W. McInnes
Chairman

COUNCIL'S CHARTER AND MISSION

In 1975, the Lieutenant Governor of Ontario established the Advisory Council on the Physically Handicapped. In 1984, it received a three-year renewal term, followed in 1985 by refinements in its Terms of Reference and the appointment of a Minister Responsible for Disabled Persons. He requests, receives and communicates Council's advice and recommendations on matters relating to physically handicapped persons in Ontario. This Minister is Council's key link to the Government of Ontario.

In 1985, seventeen members from across the Province were appointed to serve on Council, including a Chairman and three Vice-Chairmen. Members are appointed for one, two or three-year renewable terms although the maximum length of continuous appointment to Council is six years.

Council's role, therefore, is to provide the Ontario Government with thoughtful advice based on the experience and knowledge which members bring to Council as individuals concerned with issues faced by persons in our society who are disabled. To do this, Council must be sensitive to the current issues and needs of individuals or groups representing those with physical disabilities.

Council is not a funding body, does not undertake case management and is not involved in the delivery of programs. The provision of funding, research and program delivery remain the responsibility of the Government, to which Council offers its advice.

Council's Mission, summarized from the Order-in-Council, is:

- to advise the Government of Ontario on matters related to the well being of physically handicapped persons;
- to promote the development of opportunities for self-help for the physically handicapped;
- to review, in a wide range of government and non-government organizations, current policies and programs that affect the lives of persons with disabilities;

- to respond to requests from the Minister Responsible for Disabled Persons for advice and consideration on matters relating to physically handicapped persons; and

- to report annually to the Minister on the Advisory Council's recommendations and progress.

The Order-in-Council that defines our mandate also assures us of the fullest assistance by all government Ministries, Boards, Agencies and Commissions in carrying out our work.

Council Offices
700 Bay Street, Suite 203
Toronto, Ontario
M5G 1Z6
Phone: (416) 965-9537

Council Staff
Mary Tate, Executive Officer
Allan Moore, Research Assistant
Christopher Stewart, Research Assistant
Valerie Holliday, Administrative Assistant

MEMBERSHIP OF COUNCIL 1986-87

Ronald W. McInnes, Willowdale
(Chairman)

Chairman of Council and a lawyer by profession, Ron McInnes is a board member and Past-President of the Clarendon Foundation (Cheshire Homes) Inc. He was formerly a board member of the Canadian Paraplegic Association and Lyndhurst Hospital.

Karen Glen-Freeland, Hamilton
(Vice-Chairman)

Karen Glen-Freeland is a Rehabilitation Counsellor with the Canadian Paraplegic Association and a Member of the Canadian Association of Rehabilitation Personnel. Founder of the Lupus Foundation in Ontario, Karen Glen-Freeland is a Member of the Board of Directors, Amity Goodwill Industries, Hamilton.

Beryl Potter, Scarborough
(Vice-Chairman)

Beryl Potter has been President of the Scarborough Recreation Club since founding the Club in 1976, Chairperson of the Scarborough Action Committee and Member of the Advisory Board for the Federal Norm Kelly Community Development Fund. Beryl Potter is also a Member of the Social Planning Council and Wheel-Trans Advisory Committee.

Carolyn Beaver, Oshweken

Mrs. Beaver is the Administrator of the Six Nations Special Services for Special People. She developed this service in 1981 to provide training, employment services, transportation, recreation and self-help to mentally and physically handicapped members of the Six Nations Reserve.

[Photograph not available]

Terrance Bellavance, Thunder Bay

Mr. Bellavance has worked with and for disabled persons in the areas of housing, transportation, employment and human rights. He has been actively involved with the Lakehead Social Planning Council and the Handicapped Action Group Incorporated, and has a special understanding of problems faced by disabled individuals in Northern Ontario.

Jean-Rémi Champagne, Ottawa

Mr. Champagne is an Architect and Senior Research Officer at the Institute for Research in Construction, National Research Council. He is an Adviser to the National Building Code Standing Committee on Barrier-Free Design. For ten years he was a Director of the Rehabilitation Institute of Ottawa and Chairman of its Barrier Free Environment Committee. He is a Member of the Environmental Design Research Association, the Canadian Association on Gerontology, the Canadian Hard of Hearing Association, and the International Council on Building Working Commission CIB W-84 on Non-Handicapping Environments. He has published design guidelines for nursing homes, homes for the aged, accessible railway terminals, and on housing disabled and elderly persons. He has also presented many papers, seminars, workshops and symposia on accessibility awareness development and life-safety issues.

Aldo Colangelo, Downsview

Mr. Colangelo has a particular interest in ethnic disabled persons. He has served as the Chairman of the Ethnic Organization for the Handicapped, based in Toronto.

Rosemari Comisso, Windsor

Ms. Comissc has been Co-ordinator for both the Cerebral Palsy Association and Extend-a-Family. She wrote for the Windsor Star and C.B.C. Radio on services for the disabled. Currently she owns her own photography company and is Chairperson for a Chamber of Commerce Action Committee.

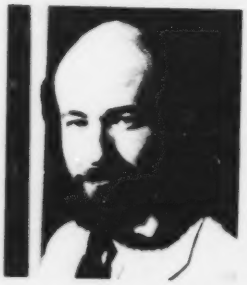

Rev. K.R. Gallinger, Parry Sound

Ken Gallinger, Minister of Richmond Hill United Church, is a Trustee of the Parry Sound District General Hospital and Past Chairman of the Friends of the Physically Handicapped (Muskoka-Parry Sound). He was a Member of the Building Committee for the Parry Sound Residence and Resource Centre for the Physically Handicapped and a Member of the Committee for Gifted Children -- Parry Sound Board of Education.

Haile Selassie Girma, Toronto

Mr. Girma has a background in international diplomacy and is currently working for a community agency. He has an understanding of the particular problems faced by the disabled ethnic community.

Nancy Ellen Hansen, Ottawa

Nancy Ellen Hansen has authored a number of reports on accessibility: *Access to National Library Facilities,* and *Services for One Disabled at Terrasses de la Chaudière.* She has also co-authored the following works: *Acessibility of Post-Secondary Institutions in the Ottawa Area and Across Canada.*

Roy Herbert, Barrie

Roy Herbert, a realtor and insurance agent, initiated the formation of (and coaches) a baseball and hockey team. These teams attend tournaments all over North America. The proceeds go entirely to charitable organizations. Mr. Herbert is a committee member of the Lions Legion and the Friends of the Physically Handicapped.

Robert E. Loveless, London

Bob Loveless is a Project Leader with London Life Insurance Company. He has been extremely active at the community level with organizations for the physically handicapped and municipal committees looking at issues concerning disabled persons.

Anne Musgrave, Toronto

Ms. Musgrave works for a voluntary agency in its community services program. She has been involved with the disabled consumer movement promoting self-help. Currently, she is a member of the Metropolitan Social Planning Council Board.

Dr. Peter Playfair, Iroquois

Dr. Playfair, a retired general practitioner and former Medical Officer of Health in the Kenora-Rainy River District, is a member of the Multiple Sclerosis Society of Canada, Ontario Division. Dr. Playfair, who has multiple sclerosis, co-authored *A Model for Self-Management for People with Multiple Sclerosis and Their Families*.

Dr. Gavin Shanks, Kingston

Dr. Shanks is a physician in Rehabilitation Medicine and is both Head, Department of Rehabilitation Medicine, St. Mary's of the Lake Hospital, and Head, Rehabilitation Medicine, Queen's University. Dr. Shanks' wide experience in the rehabilitation area, and his involvement with the Rehabilitation Committee of the Ontario Medical Association have given him a broad understanding of the issues facing disabled persons.

Mary Lou Ware,
Ottawa

Ms. Ware is a Nurse Educator concerned with disabled individuals. In her work with the Royal Ottawa Regional Rehabilitation Centre, she has developed and implemented a mobile clinic for outlying rural areas in eastern Ontario.

KEY ISSUES AND ACHIEVEMENTS 1986-87

TRANSPORTATION

"The Freedom to Move is Life Itself" - a Report on Transportation in Ontario

For 1986-87, Council's strategic plan focused on studying transportation issues as they affect both people with disabilities, and seniors. Council and the Ontario Advisory Council on Senior Citizens jointly prepared *The Freedom to Move* report. Released in March 1987, the report was Council's major project for the past year.

The *Equality Rights Statute Amendment Act* brought the Statutes of Ontario, including the *Human Rights Code, 1981*, into conformity with Section 15 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms. (The Code decrees that everyone in this province has the right to equal treatment without discrimination with respect to services, goods and facilities.) Given the legislation and the fact that transportation is a "service", the report argues that ***all*** Ontario citizens now have an equal right of access to transportation services, no matter where they live in the province. Accordingly, *Freedom to Move* articulates a vision of an accessible, integrated (as opposed to segregated) transportation system for Ontario -- a system that would allow disabled people to travel freely with their family, friends or attendants on conventional modes of transport, such as buses and subways. At the same time, the system would maintain existing specialised "door-to-door" services for those people who cannot do without them.

The Freedom to Move report is thoroughly researched, and it documents the range of transportation services available in Ontario and other parts of North America as well as in Europe and Great Britain. Its bibliography provides evidence of the extensive literature search that research staff from both Councils carried out in preparing the report.

Council believes the report clearly demonstrates that Ontario needs accessible and integrated transportation services, a need that will increase sharply by the year 2000, as the number of seniors and disabled people in the Province grows. Specifically, *Freedom to Move* examines how demographic changes in Ontario will affect the need for particular kinds of transportation services. It

identifies existing problems in both rural and urban areas and makes 56 recommendations aimed at solving them.

The recommendations are pragmatic and address short-term (5-year), medium-term (10-year) and long-term (by 2010) goals. Phasing in the recommendations allows time to invest in the necessary capital improvements. However, the report clearly makes the point that "nothing will cost more than doing nothing now." It also emphasizes that experience in other jurisdictions has shown the costs of developing a fully accessible, integrated public transportation system to be manageable. *Freedom to Move* makes the critical point that these costs may largely be offset by future expenditures which will be needed to meet the growing demand for ***specialised*** alternative services in the absence of an ***integrated*** public transportation system.

In framing the report's recommendations, Council intended them, as a whole, to offer a "blueprint" for guiding and encouraging municipalities, voluntary agencies, the Government of Ontario, the Ministries of Transportation and Communications and Municipal Affairs, and other levels of government to identify and solve transportation problems. The broad objective in addressing these problems would be to create a system that is fully accessible to as many people as possible.

One of *Freedom to Move's* key recommendations is that the Government of Ontario should require other levels of government (e.g., regional and municipal) in the province to commit themselves to developing an integrated, accessible transportation system that will provide equal levels of service to all users. As a beginning, provincial funds for acquiring new vehicles and for other capital investment would be made conditional on meeting accessibility criteria.

Another recommendation was that such a system should be organized by regions to reflect the distinct transportation needs of different parts of Ontario.

Both Councils have written the report in the belief that accessible transportation -- i.e., "the freedom to move" --is vital to reducing the dependence of disabled people and seniors and permitting self-reliance.

It is important to note that in writing this report and developing recommendations, both Councils have focused on the views and concerns of seniors and disabled people, whose input was solicited. Accordingly, many of our recommendations on rural and urban transportation issues reflect their valuable comments and suggestions.

Freedom to Move has received wide distribution. Copies have been made available to seniors and people with disabilities -- i.e., the potential "consumers" of transportation services as envisaged by the report. As well, the Councils have distributed the report to service providers, officials of municipal, provincial and federal governments, all Ontario MPPs, and those who generously provided information or other assistance in producing the report.

Status

Council members and staff are meeting with many organizations and government officials to discuss the report and are interested in receiving feedback from members of the public.

Disabled Symbol Licence Plates

As it did in 1985-1986, Council continued to consult with staff from the Ministry of Transportation and Communications on the use of disabled symbol licence plates.

Council shares the concern of many drivers that the special plates are too easy to obtain. As of March 31, 1987, virtually any owner of a vehicle could apply for and be issued a disabled symbol plate merely by identifying himself or herself either as being disabled, or as someone who regularly provides transportation for someone else who is disabled. The ease with which these plates can be obtained has raised concern that some able-bodied people abuse the parking privileges that are intended only for people with disabilities. Such abuse threatens the credibility of the entire program. It also uses up the limited number of designated parking spaces available.

Council is aware of two other concerns relating to the special plates. First, the plates are not portable; they are fixed to the vehicle. Fixed plates effectively restrict disabled persons to the use of a particular car or van if they want to use parking spaces reserved for people with disabilities. Second, although symbol plates are useful and easily recognizable for parking purposes, they also clearly identify a person as "disabled". Accordingly, some drivers feel vulnerable.

In its consultations with the Ministry of Transportation and Communications, Council has recommended that the Ministry issue special permits (instead of plates) to those drivers who meet strict eligibility criteria.

Council has urged the Ontario government to launch a public education program aimed at all drivers to alert them to the fact that thoughtless able-bodied drivers who abuse parking privileges cause problems for disabled drivers who truly need access to designated parking spaces. The same program would also emphasise why such spaces must be extra-wide. The additional width is necessary for people transferring to wheelchairs or using vans equipped with ramps or lifts. Drivers who encroach on such parking spaces effectively prevent a disabled person from leaving or entering his or her vehicle. This is particularly disastrous when the person is the driver of the vehicle.

Status

Council expects that a new program which addresses the concerns about disabled symbol licence plates will be implemented in 1987-1988.

Universal Parking By-Law

Inconsistencies in municipal parking by-laws throughout Ontario have continued to cause problems. Many Ontario municipalities have **no** parking privileges whatsoever for disabled drivers. In response, Council has strongly urged that all municipalities adopt a universal parking by-law that would provide uniform parking privileges. (The Ministry of Transportation and Communications has already developed such a by-law; however, it is up to the municipalities to adopt it.) Under current legislation, all municipalities in the province must recognize disabled symbol licence plates (or permits, as the case may be). However, in the absence of local by-laws in each town or city that specifically provide these privileges, plates or permits are of no real use. Moreover, the lack of uniformity causes uncertainty and confusion for disabled drivers travelling in the province.

Status

Council continues to press Ontario municipalities to adopt a universal parking by-law.

Travellers with Special Needs

In November 1986, a working group of Federal and Provincial Tourism Ministers convened in Winnipeg, Manitoba, to discuss the tourism industry's lack of knowledge of the special needs of travellers with disabilities. Since then, Council has met with staff of Ontario's Ministry of Tourism and Recreation to review a

discussion paper presented at the conference. In addition, Council participated in a working group of inter-provincial ministries dealing with key issues that affect disabled travellers.

Among these issues are:

- what changes in tourist facilities (e.g., furnishings and equipment) are needed to accommodate disabled travellers;
- how to provide a basic, acceptable level of service for disabled people at tourist facilities across the country; and
- how to determine what kind of travel information people with disabilities need.

Council appreciates the opportunity to work with the Tourism Ministries in their efforts to assess and better meet the needs of disabled travellers.

Status

Council encourages the Ministry of Tourism and Recreation to proceed with its goal of making the tourism industry more aware of the requirements of disabled people and, to that end, will co-operate with it fully.

Survey of the Driving Needs of Licenced Disabled Drivers in Ontario

As noted in last year's Annual Report, members of Council helped to design a survey, the purpose of which was to gather information on the driving-related needs of disabled drivers. A key objective of the survey was to identify the major concerns that disabled drivers have with respect to special driving equipment and the design and conversion of vehicles for their use.

The Human and Social Factors Office of the Strategic Policy Secretariat of the Ministry of Transportation and Communications designed the survey and carried it out in February and March of 1986. The report was released in October of that year.

Council thanks the Ministry for carrying out this important survey, which represents the beginning of a

useful data base on the needs of drivers with disabilities. Council drew on the results of the survey in producing "*The Freedom to Move is Life Itself*" report (discussed earlier).

ACCESSIBILITY

Accessibility and Human Rights

This issue is one that Council has been involved with since 1975. In that year, Council, in its first Annual Report, noted that the province had begun work on the Ontario Building Code. Since that time, Council has continued to study the Code as it pertains to access to buildings and their use by physically disabled people.

As our 1985-86 Annual Report indicated, Council's Chairman, Mr. Ronald W. McInnes was a member of the Minister of Housing Task Force on Accessibility, which was charged with reviewing the Code and its implications for accessibility. Mr. McInnes presented Council's views to the Task Force as it was writing its report. The document -- *The Access to Buildings and Facilities for Disabled Persons Task Force Report* -- was submitted to the Minister of Housing in March 1986 and contained many excellent recommendations.

Council is pleased that the Minister has incorporated a significant number of the Task Force's recommendations into the new Ontario Building Code, which came into effect in October 1986.

The new name for the continuing Task Force is the Ontario Standing Committee on Barrier-Free Design. This body reports to the Minister of Housing and will continue to monitor the Ontario Code and make further recommendations for improvements. In 1986-87, Council worked with the Committee to monitor the implementation of the Code and the improvements that will make buildings more accessible to people with disabilities.

Ontario's Code is certainly one of the most progressive in Canada and goes beyond the National Building Code, on which it was modeled. The Code reflects the intent of the *Equality Rights Statute Amendment Act*, which brought the Statutes of Ontario into line with the Charter of Rights and Freedoms. This Act, enacted in December 1986, removed Section 16(1)(a) from the *Ontario Human Rights Code*. This Section had, in effect, limited the right of people with disabilities to equal access to buildings. However, with the removal of Section 16(1)(a), equal right of access to services and facilities is guaranteed to all citizens -- subject only to an "undue hardship" provision. Removing

the Section will also have an effect on employment and the accessibility of accommodation.

Status

Council continues to work with the Ontario Standing Committee on Barrier-Free Design to review the Ontario Building Code. Council will also closely monitor how the concept of "undue hardship" is applied in the development of Regulations under the Human Rights Code.

Accessibility in Ontario Housing Corporation Buildings

As its 1985-86 Annual Report noted, Council was greatly concerned that the Ontario Housing Corporation had been encouraging the construction of multi-storey, walk-up style housing units for seniors and disabled persons. In September 1985, Council pointed out to the Government of Ontario that this type of housing gave rise to a number of complex issues relating to providing accommodation for disabled persons. At that time, Council recommended that the Ontario Housing Corporation be encouraged in the strongest possible way both to reconsider its practice of promoting the construction of these buildings, and to begin planning to retrofit existing walk-ups with elevators.

In July 1986, the Board of Directors of the Ontario Housing Corporation indicated that it agreed with Council's opinion that walk-up housing units without elevators were unsuitable for seniors and people with physical disabilities. Accordingly, under a new policy, all future Ontario Housing Corporation senior citizens' housing and all government-sponsored non-profit housing projects of more than one storey will have elevators. However, the Corporation will not retrofit existing housing with these devices because of the cost of doing so (an estimated $30 million).

Status

Council will monitor the implementation of the new policy. Council will also look for evidence that everyone involved in designing and building non-profit, public housing clearly understands the need for ***all*** *multi-storey housing built under the auspices of the Ontario government to be fully accessible and usable by seniors and disabled*

people. Only then will the goal of ***integration,*** *rather than* ***segregation,*** *be realized.*

Housing Study

In 1985-86, Council asked the Minister Responsible for Disabled Persons to launch, through the Office for Disabled Persons, a comprehensive study to gather data on both the need for affordable, accessible housing in Ontario, and its availability.

In January 1987, the Minister announced that such a major research study would be carried out as part of a larger housing plan -- a joint venture involving the Office for Disabled Persons and the Ministries of Housing and Community and Social Services. The study will both gather data on the special housing needs of people with a full range of disabilities, and assess what housing is available for them. It will also review existing programs and examine the future trends in housing needs and supply.

Council is pleased with the Government of Ontario's commitment to meeting the housing needs of disabled people. Council looks forward to other housing initiatives, a number of which, as of March 1987, were about to be announced.

Status

Council will be following with interest the housing study through the Office for Disabled Persons.

INDEPENDENT LIVING

Attendant Care

Past Annual Reports have documented Council's concern with a number of issues associated with attendant care. More specifically, Council has focused on defining "attendant care", determining what constitutes the most appropriate kind of training for attendants, and encouraging the development of the Outreach Attendant Care Program.

Council recognizes that as more people have gained experience in living independently, ideas about attendant care have changed and matured. Accordingly, Council withdrew the position paper on attendant care that had previously been released in 1982, entitled *Individual Attendant Care*. Council had also prepared a second position paper, a 1985 document entitled *Training*

Requirements for Attendant Care Workers, which is still available. Council intends to issue a single, new paper that reflects changed ideas and opinions on attendant care, including the training of workers in this field.

Council met with the Director of the Gage Transitional Living Centre in Toronto and is most interested in the program offered there. The Centre provides training for disabled people to help them make the transition to living independently in the community. Essentially, the Centre's residents learn how to use Attendant Care Services, direct their own care, use community resources and information to best advantage and, generally, to develop the skills they will need to live successfully in the community.

Council believes that the Government of Ontario must continue to allocate more resources to ensure that adequate independent living arrangements exist within the province's communities. These arrangements are essential if centres such as the Gage are to be truly "transitional" in nature.

Status

Council has withdrawn its 1982 Position Paper on Attendant Care and will be reviewing the issue in 1987-88.

Expansion of the Integrated Homemakers' and Respite Care Programs and Increases in Social Assistance Benefits

In October 1986, the Ministry of Community and Social Services announced that it was expanding the Integrated Homemakers' Program to 10 new locations. This Program provides personal care services and homemaking services (such as light housekeeping, cooking, laundry, and shopping) to frail elderly, or physically disabled adults in their own homes. The expansion is the second phase of a plan to operate the Program throughout Ontario.

The Ministry also announced the expansion of respite care services, which will benefit parents caring for physically handicapped children. The expansion involves pilot "In-Home" and "Host-Family" respite care programs. They offer parents temporary breaks from the often demanding task of caring for children who have physical disabilities and, therefore, need special daily care and attention. In-home services involve providing care for a child in his or her own home. Host-family programs involve volunteer families who open their homes to care for physically disabled children.

Council continued to monitor the rationalization of children's services under the Handicapped Children's Benefits Program and the Special Services at Home Program administered by the Ministry of Community and Social Services. Council sees the expansion of respite care programs as a positive step toward rationalization. Council was also pleased to review the excellent Draft Guidelines for Family Relief Programs, a joint effort of the Ministry and the Ontario Association of Family Relief Services.

In July 1986 an independent public review of Ontario's Social Assistance System was announced. Council submitted its concerns to the Chairman of the Board, Mr. George Thomson. These concerns are related to the rationalization of Children's Benefits, as well as other income issues.

The 5% increase (effective January 1, 1987) in basic allowances to those receiving social assistance was welcome news. However, Council still believes that the level of such allowances remains inadequate.

Status

Council will continue to both monitor the rationalization of Children's Services, and urge the government to increase the level of social assistance allowances.

Assistive Devices Program

Council continued to urge the Ontario government to extend benefits under this Program to all disabled people, regardless of age, income or type of disability.

The Program, which is funded through OHIP, began in 1982. In May of 1986, the Ontario Government committed itself to expanding the Assistive Devices Program. However, expansion thus far has been minimal. The major change to date has been to raise, each year, the age of those eligible to receive benefits under the Program by one year so that no one in effect "outgrows" the scheme.

In addition, the Program now covers, for **all** age groups, 75 percent of the cost of some assistive devices. These are prostheses such as artificial limbs and various types of respiratory equipment. However, it still does not include many items (such as wheelchairs) which are necessities of life for some disabled adults, many of whom have great difficulty in bearing increasingly high the cost of such devices.

Status

Council will continue its efforts to have the Program expanded to cover more assistive devices for all age groups.

EMPLOYMENT

Employment Equity

"Employment Equity" is a term that refers to opening up equal employment opportunities to disabled people, women, native people and other minority groups.

As a result of a Council recommendation, the Government of Ontario carried out a voluntary survey of its 80,000 employees. Known as the "I-Count" census, the government-wide survey will provide comprehensive information on the relative numbers of men, women, native people, francophones, and disabled people employed within Ontario's public service. The data from the survey will provide a statistical basis for developing plans directed toward providing equal employment opportunities for all groups in the provincial government.

It is hoped that the I-Count census will represent a concrete step toward increasing career opportunities for disabled people.

Council plans to work on a number of public and private sector employment equity issues in 1987-88. These include initiatives such as "Project Opportunity", which the Ontario government announced in July 1986. Project Opportunity has three broad goals. The first is to improve training and placement services with a view to helping employable disabled people compete more effectively for jobs. The second goal is to "revitalize" the sheltered workshop system -- i.e., to enable workshops to operate on a more business-like basis in settings that more closely resemble typical workplaces. The last goal is to introduce a more equitable policy on wages for sheltered workshops.

Status

Council will continue to review Employment Equity initiatives and encourage the development of opportunities for disabled persons to participate fully in Ontario's workforce.

Universal Disability Insurance

In 1986, Council recommended that all existing disability compensation schemes be combined into a single scheme that would provide benefits to everyone suffering permanent disability, regardless of cause. Funds from all existing programs would be directed into the one scheme.

The detailed recommendations were forwarded to the Ontario Task Force on Insurance, chaired by Mr. Donald Slater, and to Mr. Justice Coulter Osborne of the High Court of Justice of Ontario. Justice Osborne heads the Inquiry into Motor Vehicle Accident Compensation in Ontario. A report from the Inquiry on the potential effects of introducing a no-fault insurance system will be available to the provincial government by the end of 1987.

Status

Council will continue to urge both the federal and provincial governments to continue exploring the creation of a no-fault, universal disability insurance scheme for Ontario.

COMMUNICATIONS

Council joined the Ontario Advisory Council on Senior Citizens in holding two public consultation meetings during 1986-87. Both Councils met with representatives of the disabled community and seniors in Kitchener-Waterloo in June 1986, and in Kirkland Lake in October 1986. Guests at the sessions offered excellent presentations, largely focused on transportation issues.

Representatives of the Ministry of Transportation and Communications were present at these meetings. Council was particularly pleased that they were able to attend because they are involved in providing a range of transportation programs, including specialised transportation services, and generously offered information and advice on programs now available to improve access to transportation.

The Councils will hold the briefs that were presented at the meetings on file. They have also reported the concerns that groups and individuals expressed at the meetings to the Honourable Tony Ruprecht, Minister for Disabled Persons, and to the Honourable Ron Van Horne, Minister for Senior Citizens' Affairs.

Other Activities

The foregoing has highlighted Council's main activities and achievements for 1986-87. In addition, Council has participated in the work of a number of organizations as indicated below, and has been represented on the following committees and groups:

- the Community Action Awards Selection Committee;
- the Minister's Advisory Committee on Assistive Devices, Ministry of Health;
- Ministry of Education Advisory Council on Special Education;
- the Premier's Awards for Accessibility -- 1986 Steering Committee; and
- the Advisory Committee on the Ontario Building Committee, Ministry of Housing.

Council made submissions to the following in 1986-87:

- the Zuber Enquiry into Ontario Courts;
- the Social Assistance Review Committee;
- the Ontario Health Review Panel;
- the Advisory Committee on Municipal Elections; and
- the Inquiry into Motor Vehicle Accident Compensation in Ontario.

Acknowledgements

Council has continued to receive support from many Ministers and their staffs, as well as from various organizations and disabled individuals.

1986-87 has been especially rewarding because Council received assistance with its report, "*The Freedom to Move is Life Itself*", from a great many people and organizations involved with transportation across North America, and in Europe and Great Britain.

Council particularly wishes to thank the Honourable Tony Ruprecht, Minister Responsible for Disabled Persons and

the Honourable Ed Fulton, Minister for Transportation and Communications for their encouragement.

Members of the Council and its staff gratefully acknowledge the co-operation and assistance offered by various government offices, particularly by staff in the Municipal Transportation Policy/Planning Branch, the Municipal Transportation Division, the Human and Social Factors Office of the Ministry of Transportation and Communications, and the Policy Unit of the Office for Disabled Persons.

MAJOR REPORT ISSUED FOR 1986-87

As indicated at the beginning of this Annual Report, Council devoted much effort to producing "*The Freedom to Move is Life Itself*" report, which was issued in March 1987.

ISSN 0700-3730
©L'imprimeur de la Reine pour l'Ontario

Conseil consultatif
de l'Ontario sur
les handicapés physiques

Rapport annuel 1986/1987

Douzième rapport annuel pour l'exercice se terminant le 31 mars 1987

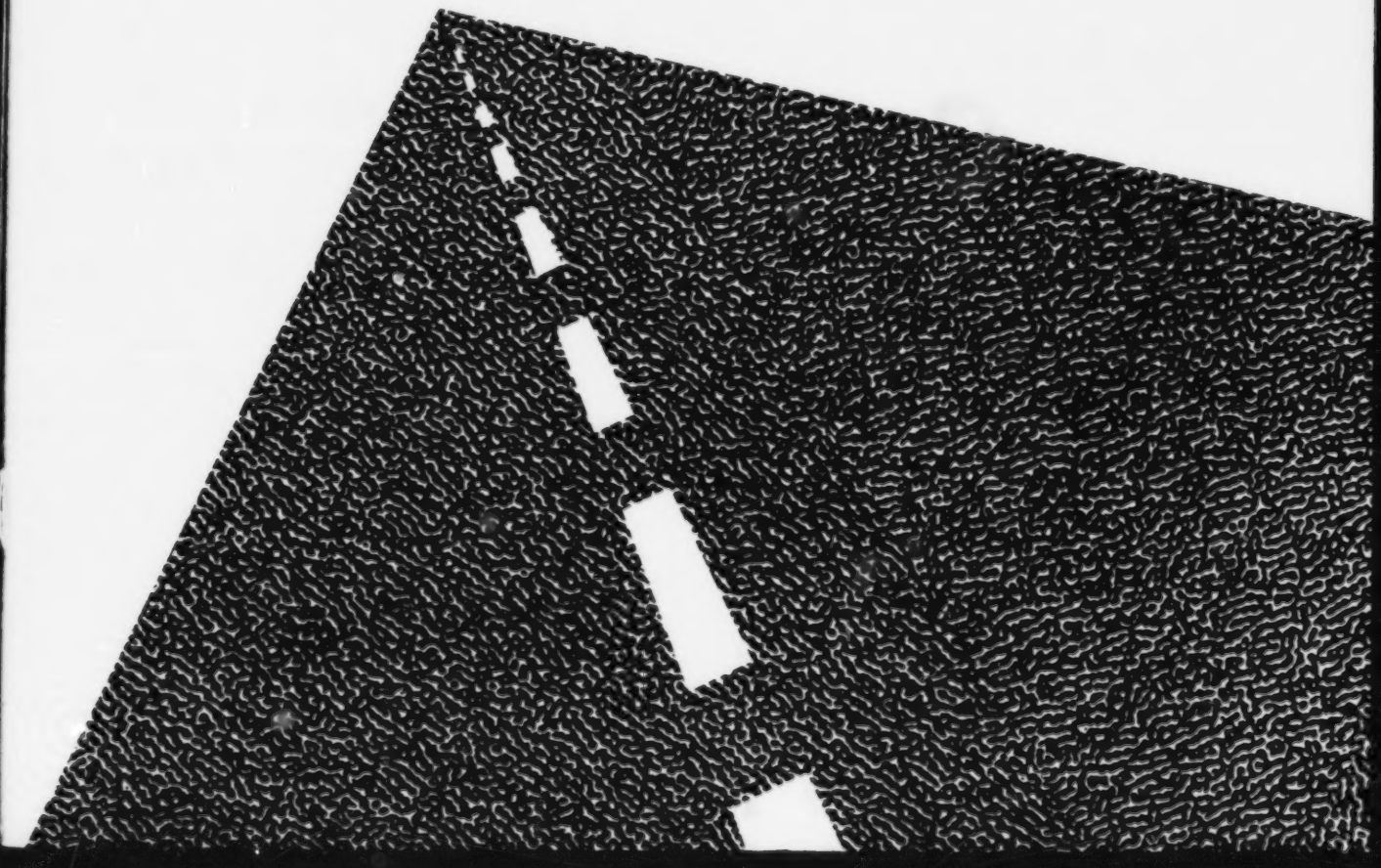

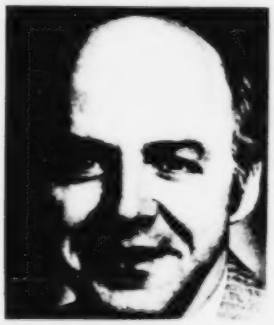

L'honorable Tony Ruprecht
Ministre délégué
aux Personnes handicapées

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre le douzième rapport annuel du Conseil consultatif de l'Ontario sur les handicapés physiques pour l'année financière se terminant au 31 mars 1987.

Le président,

Ronald W. McInnes

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DU PRÉSIDENT 1

CHARTE ET MISSION DU CONSEIL 4

MEMBRES DU CONSEIL EN 1986-1987 6

QUESTIONS ÉTUDIÉES ET RÉSULTATS OBTENUS EN 1986-1987

Transport 13

- "La vie c'est la liberté de mouvement", un rapport sur le transport en Ontario 13
- Plaques d'immatriculation pour les personnes handicapées 16
- Règlement municipal universel au sujet du stationnement 18
- Voyageurs ayant des besoins spéciaux 19

Étude sur les besoins des automobilistes handicapés en Ontario 20

Accessibilité 21

- Accessibilité et les droits de la personne 21
- Accessibilité des immeubles de la Société de logement de l'Ontario 23
- Etude sur le logement 24

Autonomie 25

- Soins à domicile 25
- Expansion des programmes intégrés de services d'aides familiales et de soutien à domicile et augmentation des prestations d'aide sociale 26
- Programme d'appareils et de prothèses 28

Emploi 29

- Égalité devant l'emploi 29
- Assurance-invalidité universelle 30

Communications 31

Autres activités 31

REMERCIEMENTS 32

DOCUMENTS ET RAPPORTS PUBLIÉS EN 1986-1987 33

MESSAGE DU PRÉSIDENT

À l'aube de la deuxième décennie d'existence du conseil, j'ai eu l'occasion de constater un changement d'attitude marqué de l'ensemble des personnes handicapées en Ontario. Quelques miettes -- même des demi-mesures -- sont maintenant devenues inacceptables. Aujourd'hui, le conseil doit aviser le gouvernement au sujet de questions qui touchent une population de personnes handicapées à la recherche de l'autonomie et de l'intégration. Les exigences sont plus élevées, mais il en va de même des résultats.

Le conseil doit désormais reconsidérer les positions qu'il a adoptées dans certains domaines clés. Ce processus de reconsidération a donné lieu, entre autres, au retrait du document de prise de position sur les services d'auxiliaires, publié en 1982, et à la décision de réviser l'ensemble des questions relatives à l'emploi.

Le conseil doit étudier ces questions de façon encore plus rigoureuse parce qu'elles sont de plus en plus complexes et leur solution de moins en moins simple. Les mécanismes de consultation doivent être améliorés tant auprès des personnes handicapées et des organismes qu'à tous les niveaux du gouvernement. C'est pour cette raison que notre personnel restreint doit continuer à assumer une charge de travail de plus en plus grande.

L'intensité du travail qui découle de cette nouvelle approche s'est reflétée de façon particulière lors de la préparation du rapport sur le transport -- **"La vie c'est la liberté de mouvement"** -- qui a exigé beaucoup de temps l'année dernière et la participation de tous les membres de notre organisme. La préparation de ce rapport a aussi donné lieu à la réalisation du premier projet conjoint avec le Conseil consultatif de l'Ontario sur l'âge d'or. À ce propos, je tiens à offrir des remerciements personnels à Mme Ivy St. Lawrence, présidente de ce conseil, pour sa collaboration et son aide.

Le fait de choisir le transport comme sujet d'étude en 1986-1987 s'est avéré difficile. L'emploi, le logement et les services d'auxiliaires sont aussi des questions très importantes. Le conseil était toutefois d'avis que le transport constitue un "chaînon" indispensable. Sans moyens de transport fiables et accessibles, l'emploi devient impossible pour les personnes handicapées; les possibilités de logement sont limitées; et l'autonomie devient un rêve irréalisable. Nous avons également été encouragés par les indications positives du ministère des Transports et des Communications à l'effet qu'il entendait jouer un rôle plus actif dans le domaine du transport des personnes handicapées.

La préparation du rapport **"La vie c'est la liberté de mouvement"** a constitué une tâche très exigente pour un conseil dont les membres proviennent de toutes les régions de la province et ne se réunissent que sept fois par année. Ce rapport n'aurait pu voir le jour sans les efforts extraordinaires des adjoints à la recherche des deux conseils, Allan Moore et Chris Stewart, de même que ceux de Mary Tate, notre directrice générale hautement compétente. Ces personnes peuvent être fières d'un travail bien fait.

Nous avons aussi de la chance d'avoir, en cette époque cruciale, un gouvernement qui, dans la plupart des cas, est prêt à écouter, à discuter et à agir dans ces domaines de plus en plus complexes. Les discussions entre le conseil et le gouvernement sont plus approfondies et plus réalistes. Pour diverses raisons, il n'a pas toujours été possible d'en arriver à une entente, mais l'esprit de collaboration et la volonté d'écouter n'ont jamais fait défaut. Dans notre rapport en vue de l'étude de temporisation, nous recommandons que le nom du conseil soit changé en celui de Conseil consultatif de l'Ontario sur les personnes handicapées. Nous croyons que ce nouveau nom permettrait de mieux refléter notre mandat tout en faisant appel à une terminologie plus acceptable.

En juin 1986, l'Ontario s'est joint à d'autres gouvernements en proclamant la période 1983-1992, la Décennie des personnes handicapées. Cette initiative des Nations Unies a déjà donné lieu à une proclamation de la part du gouvernement du Canada. Même s'il s'agit surtout d'un geste symbolique, il n'en illustre pas moins l'engagement du gouvernement de l'Ontario à favoriser l'intégration et l'égalité de tous les citoyens handicapés.

C'est avec regret que je dois souligner le décès de Andrew C. Clarke, survenu le 3 septembre 1986. Pendant toute sa vie, M. Clarke a contribué à améliorer la situation des personnes handicapées et il a également occupé le poste de président du conseil de février 1977 à juillet 1978.

Au cours de l'année qui vient de prendre fin, un certain nombre de nominations ont été faites au conseil. Même si l'apport de nouvelles idées et de nouveaux points de vue est essentiel, il est toujours triste de voir de vieux amis partir. Je tiens à les assurer que leur contribution sera durable et qu'elle ne sera pas oubliée. En plus d'avoir accueilli des nouveaux membres, une nouvelle adjointe à l'administration, Valerie Holliday, s'est jointe à notre personnel. Son enthousiasme a été remarqué de tous.

En terminant, je désire adresser des remerciements particuliers aux deux vice-présidentes très compétentes du conseil, Karen Glen-Freeland et Beryl Potter.

Le président,

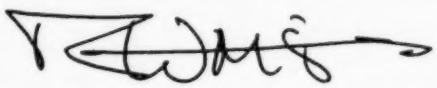

Ronald W. McInnes

CHARTE ET MISSION DU CONSEIL

En 1975, le lieutenant-gouverneur de l'Ontario créait le Conseil consultatif de l'Ontario sur les handicapés physiques, qui fut prorogé pour trois ans en 1984. En 1985, son mandat fut précisé et un ministre délégué aux Affaires des personnes handicapées fut nommé. Le ministre demande, reçoit et communique l'avis et les recommandations du conseil sur toute question concernant les personnes handicapées physiques de l'Ontario. Il représente notre lien essentiel avec le gouvernement de l'Ontario.

En 1985, dix-sept personnes venues de tous les coins de la province ont été nommées au conseil, dont un président et trois vice-présidents. Les membres sont nommés pour des termes de un, deux ou trois ans renouvelables, sans que la durée maximum de participation continue au conseil puisse dépasser six ans.

Le rôle du conseil est donc d'offrir au gouvernement des avis fondés sur l'expérience et les connaissances de ses membres, qui s'intéressent aux problèmes des personnes handicapées de notre société. Pour ce faire, le conseil doit être au courant des besoins et des préoccupations des individus ou des groupes qui représentent les handicapés.

Le conseil n'est pas un organisme de financement; il ne se charge pas de cas particuliers et ne dispense pas de programmes. L'affectation des fonds, la recherche et la prestation des programmes restent du ressort du gouvernement, auquel le conseil fait ses recommandations.

La mission du conseil, telle qu'elle est formulée dans le décret, est la suivante:

- conseiller le gouvernement de l'Ontario sur les questions relatives au bien-être des personnes handicapées physiquement;
- promouvoir la création d'occasions pour les personnes handicapées de participer à des programmes d'entraide;
- étudier les politiques et programmes en vigueur dans un grand nombre d'organismes gouvernementaux et autres, et qui ont un impact sur la vie des personnes handicapées;
- répondre aux demandes de conseils et d'étude formulées par le ministre délégué aux Affaires des personnes handicapées sur les questions relatives aux personnes handicapées physiquement; et
- présenter au ministre un rapport annuel sur les recommandations du conseil et les progrès accomplis.

Le décret du Conseil des ministres qui définit notre mandat nous assure également de l'assistance totale de tous les ministères, conseils, organismes et commissions du gouvernement dans l'accomplissement de notre tâche.

Bureaux du conseil:
700, rue Bay, bureau 203
Toronto (Ontario)
M5G 1Z6
Téléphone: (416) 965-9537

Personnel administratif
Mary Tate, administratice
Allan Moore, adjoint à la recherche
Christopher Stewart, adjoint à la recherche
Valerie Holliday, adjointe administrative

MEMBRES DU CONSEIL EN 1986-1987

Ronald W. McInnes, Willowdale (président)

Président du conseil et avocat de profession, Ron McInnes est membre du conseil d'administration et ancien président de la Clarendon Foundation (Cheshire Homes) Inc. Il a été membre du conseil d'administration de l'Association canadienne des paraplégiques et de l'hôpital Lyndhurst.

Karen Glen-Freeland, Hamilton (vice-présidente)

Karen Glen-Freeland est conseillère en réadaptation auprès de l'Association canadienne des paraplégiques et membre de l'Association canadienne du personnel de réadaptation. Fondatrice de la Lupus Foundation, en Ontario, elle est également membre du conseil d'administration de Amity Goodwill Industries de Hamilton.

Beryl Potter, Scarborough (vice-présidente)

Beryl Potter est présidente du club des loisirs de Scarborough depuis qu'elle l'a elle-même fondé en 1976, présidente du comité d'action de Scarborough et membre du conseil consultatif pour le Fonds fédéral de développement communautaire Norm Kelly. Elle est également membre du conseil de planification sociale et du comité consultatif de Wheel-Trans.

Carolyn Beaver, Oshweken

Carolyn Beaver est l'administratrice des Six Nations Special Services for Special People. Elle a créé ce service en 1981 pour offrir une formation, des services de recherche d'emplois, des moyens de transport, des loisirs et des services d'entraide aux handicapés physiques et mentaux de la Réserve des Six Nations.

Terrance Bellavance, Thunder Bay

Terrance Bellavance a travaillé avec et pour les personnes handicapées dans les domaines du logement, du transport, de l'emploi et des droits de la personne. Il a participé activement aux activités du conseil de planification social de Lakehead et du Handicapped Action Group Incorporated. Terrance comprend très bien les problèmes auxquels font face les personnes handicapées dans le Nord de l'Ontario.

Jean-Rémi Champagne, Ottawa

Jean-Rémi Champagne est architecte et agent de recherche principal à l'Institut de recherche en construction du Conseil national de recherches du Canada. Il est conseiller auprès du comité permanent sur l'accessibilité du Code national du batiment. Il a été pendant dix ans directeur de l'Institut de réadaptation d'Ottawa et président du Barrier-Free Environment Committee. Il est maintenant membre de l'Environmental Design Research Association, de l'Association canadienne de gérontologie, de l'Association canadienne des malentendants et de l'International Council on Building Working Commission CIB W-84 on Non-Handicapping Environments. Il a publié des directives sur la conception de maisons de soins infirmiers, de foyers pour personnes âgées, de gares ferrovières accessibles, et sur la façon de loger les personnes âgées ou handicapées. Il a également écrit de nombreux ouvrages, donné des séminaires, des ateliers et des symposiums sur les questions relatives à la sécurité et à l'accessibilité des bâtiments.

Aldo Colangelo, Downsview

Aldo Colangelo s'intéresse surtout aux personnes handicapées vivant dans les communautés ethniques. Il a été président de l'Ethnic Organization for the Handicapped, de Toronto.

Rosemari Comisso, Windsor

Rosemari Comisso a été coordonnatrice de l'Association de la paralysie cérébrale et du programme Extend-a-Family. Elle a écrit dans le Windsor Star et pour le réseau anglais de Radio-Canada au sujet des services aux personnes handicapées. Elle possède maintenant son propre studio de photographie et est présidente d'un comité d'action de la chambre de commerce.

Le révérend K.R. Gallinger, Parry Sound

Le révérend Ken Gallinger, ministre de Richmond Hill United Church, est un administrateur de l'hôpital général du district de Parry Sound et ancien président des Amis des handicapés physiques (Muskoka-Parry Sound). Il a été membre du comité de construction du Parry Sound Residence and Resource Centre for the Physically Disabled et membre du comité des enfants surdoués au conseil scolaire de Parry Sound.

Haile Selassie Girma, Toronto

Haile Selassie Girma possède des connaissances approfondies en matière de diplomatie internationale et travaille actuellement pour un organisme communautaire. Il comprend bien les problèmes auxquels font face les handicapés dans les communautés ethniques.

Nancy Ellen Hansen, Ottawa

Nancy Ellen Hansen est l'auteure de plusieurs rapports sur l'accessibilité dont "Access to National Library Facilities" et "Services for One Disabled at Terrasses de la Chaudière". Elle est également co-auteure de l'ouvrage intitulé "Accessibility of Post-Secondary Institutions in the Ottawa Area and across Canada".

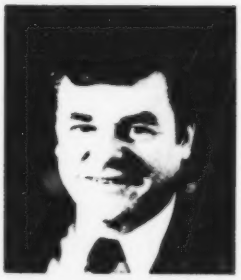

Roy Herbert, Barrie

Roy Herbert, agent immobilier et agent d'assurance, a mis sur pied une équipe de baseball et de hockey dont il est également l'entraîneur. Le produit des tournois auxquels participent ces joueurs dans toute l'Amérique du Nord est versé dans sa totalité à des oeuvres de bienfaisance. Roy est membre de la Lions Legion et des Amis des handicapés physiques.

Robert E. Loveless, London

Bob Loveless est chef de projet auprès de la compagnie d'assurance London Life. Il a été extrêmemnt actif dans sa communauté en faisant partie d'organismes pour les personnes handicapées et de comités municipaux s'occupant des problèmes des personnes handicapées.

Anne Musgrave, Toronto

Anne Musgrave travaille pour un organisme bénévole dans le cadre d'un programme de services communautaires. Elle a participé au mouvement visant à promouvoir l'autonomie des consommateurs handicapés et est actuellement membre du Conseil de planification sociale de la communauté urbaine de Toronto.

D. Peter Playfair, Iroquois

Le docteur Playfair, médecin généraliste retraité et ancien médecin-hygiéniste du district de Kenora-Rainy River, est membre de la Société canadienne de la sclérose en plaques, division de l'Ontario. Le docteur Playfair, qui est lui-même atteint de sclérose en plaques, est l'un des auteurs d'un ouvrage intitulé "A Model for Self-Management for People with Multiple Sclerosis and Their Families".

Dr. Gavin Shanks, Kingston

Le docteur Shanks, spécialiste en médecine de réadaptation, est à la fois chef de service du département de médecine de réadaptation de l'hôpital St. Mary's of the Lake et du département de médecine de réadaptation de l'Université Queen's. La vaste expérience du docteur Shanks en matière de réadaptation, jumelée à sa participation au comité sur la réadaptation de l'Association des médecins de l'Ontario, lui ont donné une grande compréhension des problèmes que vivent les personnes handicapées.

Mary Lou Ware, Ottawa

Mary Lou Ware est infirmière-éducatrice et s'occupe des personnes handicapées. Dans le cadre de son travail au Centre de réadaptation régional Royal Ottawa, elle a conçu et mis sur pied une clinique mobile afin de donner des soins aux patients dans les milieux ruraux de l'Est de l'Ontario.

QUESTIONS ÉTUDIÉES ET RÉSULTATS OBTENUS EN 1986-1987

TRANSPORT

"La vie c'est la liberté de mouvement", un rapport sur le transport en Ontario

Pour l'année 1986-1987, le plan stratégique du conseil prévoyait l'étude des questions relatives au transport des personnes handicapées et âgées. Le conseil et le Conseil consultatif de l'Ontario sur l'âge d'or ont préparé un rapport conjoint intitulée **"La vie c'est la liberté de mouvement"**. Ce rapport, publié en mars 1987, est le plus important projet réalisé par le conseil au cours de la dernière année.

La **Loi de 1986 modifiant les lois concernant les droits à l'égalité** a permis d'amender les lois de l'Ontario, incluant le **Code des droits de la personne (1981)**, conformément aux dispositions de l'article 15 de la Charte canadienne des droits et des libertés. (Le Code stipule qu'en Ontario toute personne a le droit à un traitement égal sans discrimination à l'égard des services, des biens, et des installations.) Compte tenu de cette disposition législative et du fait que le transport est un "service", le rapport soutient que **tous** les citoyens de l'Ontario ont maintenant un droit d'accès égal aux services de transport, quel que soit l'endroit ou ils vivent dans la province. Dans cette perspective, **"La vie c'est la liberté de mouvement"** propose l'élaboration d'un système de transport accessible et intégré en Ontario (par opposition à un système ségrégé), c'est-à-dire un système qui permettrait aux personnes handicapées de voyager librement avec leur famille, leurs amis ou des aides en utilisant des moyens de transport conventionnels comme l'autobus ou le métro. En outre, les services spécialisés de transport "de porte à porte" seraient maintenus à l'intention des personnes pour lesquelles il s'agit d'un service essentiel.

Le rapport **"La vie c'est la liberté de mouvement"** a fait l'objet d'une recherche approfondie et énumère toute la gamme de services de transport offerts en Ontario et dans diverses parties de l'Amérique du Nord, de même qu'en Europe, et en Grande-Bretagne. La bibliographie qu'il présente, témoigne de l'ampleur de la recherche qui a été effectuée par le personnel des deux conseils lors de la préparation du rapport.

Le conseil croit que le rapport démontre clairement que l'Ontario a besoin de services de transport accessible et intégré, un besoin qui s'accentuera de façon très importante d'ici l'an 2000, compte tenu de l'augmentation du nombre de personnes âgées et handicapées dans la province. A cet égard, le rapport analyse de quelle façon les changements démographiques qui surviennent en Ontario modifieront les besoins au sujet de certains services de transport. Il identifie les problèmes actuels, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, et propose 56 recommandations visant à y apporter des solutions.

Les recommandations sont pragmatiques et elles définissent des buts à court terme (5 ans), à moyen terme (10 ans) et à long terme (l'année 2010). L'application progressive des recommandations tient compte de la nécessité d'échelonner les dépenses en immobilisation qui seront requises. Toutefois, le rapport indique de façon non équivoque que "c'est l'inaction dans ce domaine qui sera la plus coûteuse." Il souligne également qu'à la lumière de l'expérience vécue par d'autres gouvernements dans ce domaine, les coûts reliés au développement d'un système de transport en commun accessible et intégré semblent réalistes. A ce propos, le rapport apporte l'argument crucial que ces coûts peuvent être compensés dans une large mesure par les dépenses qui deviendront nécessaires dans le but de répondre à la demande de services alternatifs **spécialisés** en l'absence d'un système de transport en commun **intégré**.

En élaborant les recommandations, le conseil a cherché à faire en sorte qu'elles constituent, dans leur ensemble, un "plan directeur" qui guidera et incitera les municipalités, les organismes bénévoles, le gouvernement de l'Ontario, le ministère des Transports et des Communications, le ministère des Affaires municipales et d'autres paliers de gouvernement à identifier et à résoudre les problèmes de transport. Dans cette perspective, l'objectif général devrait être de créer un système accessible au plus grand nombre possible de personnes.

Une des principales recommandations du rapport **"La vie c'est la liberté de mouvement"** suggère que le gouvernement de l'Ontario exige que les autres paliers de gouvernement (régionaux et locaux) de la province s'engagent à développer un système de transport intégré et accessible qui offrira un niveau de service égal à tous les utilisateurs. Comme point de départ, les subventions provinciales servant à l'achat de nouveaux véhicules et au financement de dépenses en immobilisation devraient être conditionnelles au respect des normes d'accessibilité.

Une autre recommandation prévoit qu'un tel système soit élaboré sur une base régionale dans le but de refléter les besoins particuliers des diverses régions de l'Ontario en matière de transport.

Les deux conseils ont écrit le rapport en étant convaincus qu'un système de transport accessible, c'est-à-dire "la liberté de mouvement", est indispensable si l'on veut réduire la dépendance des personnes handicapées et âgées et leur permettre d'être autonomes.

Il est important de souligner qu'en préparant le rapport et en élaborant les recommandations, les deux conseils ont porté une attention particulière aux points de vue et aux préoccupations des personnes âgées et handicapées dont les opinions ont été sollicitées. En conséquence, plusieurs recommandations sur les questions se rapportant au transport en milieu rural ou urbain reflètent leurs commentaires et leurs suggestions très valables.

Le rapport **"La vie c'est la liberté de mouvement"** a connu une distribution importante. Des exemplaires ont été distribués aux personnes âgées et handicapées; les "utilisateurs potentiels" des services de transport proposés dans le rapport. Les conseils ont aussi distribué le rapport aux fournisseurs de services, aux dirigeants municipaux, aux gouvernements provincial et fédéral, à tous les députés de l'Ontario et à toutes les personnes qui nous ont fourni généreusement des renseignements ou de l'aide en vue de la préparation du rapport.

État de la question

Les membres et le personnel du conseil rencontrent des représentants de plusieurs organismes et du gouvernement pour discuter du rapport et ils sont intéressés à recevoir les commentaires du public.

Plaques d'immatriculation pour les personnes handicapées.

Tout comme il l'a fait au cours de l'année 1985-1986, le conseil a poursuivi ses consultations avec le personnel du ministère des Transports et des Communications au sujet de l'utilisation des plaques d'immatriculation portant le symbole des personnes handicapées.

Le conseil partage l'inquiétude de plusieurs automobilistes à l'effet que ces plaques sont trop faciles à obtenir. À compter du 31 mars 1987, virtuellement tout propriétaire d'un véhicule automobile peut faire une demande et recevoir une plaque d'immatriculation portant le symbole des personnes handicapées, simplement en s'identifiant comme personne handicapée ou encore, comme une personne qui assure régulièrement le transport d'une personne handicapée. La facilité avec laquelle ces plaques d'immatriculation peuvent être obtenues a suscité des inquiétudes quant à la possibilité que des personnes sans handicap abusent des privilèges de stationnement conférés exclusivement aux personnes handicapées. De tels abus menacent la crédibilité de ce programme et ils résultent en une réduction du nombre limité de places de stationnement désignées.

Le conseil est également conscient de deux autres préoccupations se rapportant aux plaques d'immatriculation spéciales. D'abord, celles-ci ne sont pas portatives; elles sont fixées aux véhicules. Cela a pour effet de limiter les personnes handicapées à l'usage d'un seul véhicule si elles veulent utiliser les places de stationnement réservées aux personnes handicapées. Ensuite, même si ces plaques d'immatriculation sont utiles et facilement identifiables aux fins de stationnement, elles identifient clairement une personne comme étant "handicapée". En conséquence, certains automobilistes se sentent vulnérables.

Dans ses consultations avec le ministère des Transports et des Communications, le conseil a recommandé que le ministère délivre un permis spécial (plutôt que des plaques) aux automobilistes qui répondront à des critères rigoureux d'admissibilité.

Le conseil a demandé au gouvernement de l'Ontario de lancer un programme d'éducation à l'intention des automobilistes dans le but de les sensibiliser au fait que les automobilistes insouciants qui ne sont pas handicapés et qui abusent des privilèges de stationnement créent des problèmes pour les automobilistes handicapés qui ont vraiment besoin de ces places de stationnement. Ce programme devrait permettre aussi de souligner que ces places de stationnement doivent être plus larges que la normale. Cette largeur supplémentaire est nécessaire pour permettre aux personnes en fauteuil roulant d'avoir accès à un véhicule muni d'une rampe ou d'une plate-forme hydrolique. Les automobilistes qui empiètent sur cet espace empêchent une personne handicapée de descendre ou de monter dans son véhicule. Cette situation est particulièrement fâcheuse lorsque cette personne est celle qui conduit le véhicule.

État de la question

Le conseil s'attend à ce qu'un nouveau programme répondant aux préoccupations relatives aux plaques d'immatriculation portant le symbole des personnes handicapées soit mis en oeuvre en 1987-1988.

Règlement municipal universel au sujet du stationnement

L'incohérence des règlements municipaux à travers la province a continué de poser des problèmes. Plusieurs municipalités de la province n'offrent aucun privilège de stationnement aux automobilistes handicapés. C'est pour cette raison que le conseil a demandé avec insistance que toutes les municipalités adoptent un règlement universel au sujet du stationnement qui permettrait d'offrir des privilèges de stationnement uniformes. (Un tel règlement a déjà été élaboré par le ministère des Transports et des Communications, mais il revient toutefois aux municipalités

de l'adopter.) Selon la loi actuelle, toutes les municipalités doivent reconnaître les plaques d'immatriculation portant le symbole des personnes handicapées (ou les permis, selon le cas). Toutefois, en l'absence de règlements prévoyant des privilèges de stationnement dans chaque municipalité ou ville, ces plaques et ces permis ne sont d'aucune utilité. De plus, l'absence d'uniformité à cet égard suscite de l'incertitude et de la confusion chez les automobilistes handicapés qui voyagent dans la province.

État de la question

Le conseil continue de faire pression sur les municipalités pour qu'elles adoptent un règlement universel au sujet du stationnement.

Voyageurs ayant des besoins spéciaux

En novembre 1986, un groupe de travail composé des ministres fédéral et provinciaux du Tourisme s'est réuni à Winnipeg, au Manitoba, pour discuter du manque de connaissances de l'industrie du tourisme au sujet des besoins particuliers des voyageurs handicapés. Depuis lors, le conseil a rencontré des représentants du ministère du Tourisme et des Loisirs de l'Ontario pour étudier un document de discussion qui a été présenté à l'occasion de la conférence. De plus, le conseil a fait partie d'un groupe de travail composé de représentants de ministères de diverses provinces qui s'est penché sur les plus importantes questions affectant les voyageurs handicapés.

Ces questions se rapportent notamment aux sujets suivants:

- quels changements doivent être apportés aux installations touristiques (c.-à-d. le mobilier et l'équipement) de façon à répondre aux besoins des voyageurs handicapés;

- comment fournir un niveau de service minimal acceptable aux personnes handicapées dans les installations touristiques partout au pays; et

- comment déterminer le genre de renseignements touristiques dont les personnes handicapées ont besoin.

Le conseil est heureux d'avoir eu l'occasion de collaborer aux efforts des ministères du Tourisme dans le but d'évaluer et de mieux répondre aux besoins des voyageurs handicapés.

État de la question

Le conseil encourage le ministère du Tourisme et des Loisirs à poursuivre son objectif de sensibiliser davantage l'industrie touristique à l'égard des besoins des personnes handicapées et, dans cette perspective, collaborera pleinement avec lui.

Étude sur les besoins des automobilistes handicapés en Ontario

Tel que mentionné dans le rapport annuel de l'année dernière, les membres du conseil ont contribué à la réalisation d'une étude dont le but était de recueillir des renseignements sur les besoins des automobilistes handicapés. Un des objectifs fondamentaux de l'étude était d'identifier les préoccupations

principales des automobilistes handicapés à propos de l'équipement spécial servant à la conduite et de la conception et conversion des véhicules par rapport à l'utilisation qu'ils en font.

Le Bureau d'étude des facteurs humains et sociaux du Secrétariat des politiques stratégiques du ministère des Transports et des Communications a conçu un questionnaire et effectué l'étude en février et mars 1986. Le rapport a été publié en octobre 1986.

Le conseil désire remercier le ministère d'avoir réalisé cette étude qui représente le point de départ d'une banque de données très utile au sujet des besoins des automobilistes handicapés. Le conseil s'est d'ailleurs inspiré des résultats de cette étude dans la préparation du rapport **"La vie c'est la liberté de mouvement"** (traité dans les pages précédentes).

Accessibilité

Accessibilité et droits de la personne

Cette question en est une sur laquelle le conseil se penche depuis 1975. D'ailleurs, dans son premier rapport annuel publié en 1975, le conseil signalait que la province venait d'entreprendre une révision du Code du bâtiment de l'Ontario. Depuis ce temps, le conseil n'a pas cessé d'étudier les dispositions du code se rapportant à l'accessibilité des immeubles et à leur utilisation par les personnes handicapées.

Comme l'indique le rapport annuel de 1985-1986, le président du conseil, M. Ronald W. McInnes, était membre du groupe de travail du ministre du Logement sur l'accessibilité et dont le mandat consistait à étudier le Code du bâtiment et les

dispositions se rapportant à l'accessibilité. M. McInnes a fait valoir le point de vue du conseil au moment où le groupe de travail préparait son rapport. Ce document, intitulé **The Access to Buildings and Facilities for Disabled Persons Task Force Report**, a été présenté au ministre du Logement en mars 1986 et contient plusieurs excellentes recommandations.

Le conseil est heureux du fait que le ministre du Logement ait inclu dans le nouveau Code du bâtiment de l'Ontario, qui est entré en vigueur en octobre 1986, un grand nombre de recommandations du groupe de travail.

Le nouveau nom du groupe de travail est le Comité permanent de l'Ontario sur l'accessibilité. Sous la responsabilité du ministre du Logement, le comité continue d'étudier le code en vue de faire d'autres recommandations visant à l'améliorer. En 1986-1987, le conseil a collaboré avec le comité pour surveiller la mise en oeuvre du code et des améliorations qui permettront de rendre les immeubles plus accessibles aux personnes handicapées.

Le Code du bâtiment de l'Ontario est sûrement l'un des plus avancés au Canada et ses dispositions vont au delà des exigences du Code national du bâtiment qui a servi de modèle. Le code reflète l'esprit de la **Loi de 1986 modifiant les lois concernant les droits à l'égalité** qui avait pour but de rendre les lois ontariennes conformes aux dispositions de la Charte des droits et des libertés. Cette loi, qui est entrée en vigueur en décembre 1986, abroge l'article 16(1)a) du Code des droits de la personne de l'Ontario. Cet article avait pour effet de limiter le droit des personnes handicapées à un accès égal aux immeubles. Toutefois, avec l'abrogation de l'article 16(1)a), le droit à l'accès aux services et aux installations qui est garanti pour tous les citoyens est limité seulement par une "difficulté indue". L'abrogation de l'article aura aussi une influence sur l'emploi et l'accessibilité au logement.

État de la question

Le conseil continue de collaborer avec le comité permanent sur l'accessibilité dans le but d'étudier le Code du bâtiment de l'Ontario. Le conseil surveillera aussi attentivement la façon dont la notion de "difficulté indue" sera appliquée en vue de l'élaboration des règlements pris en application du Code des droits de la personne de l'Ontario.

Accessibilité des immeubles de la Société de logement de l'Ontario

Comme il le mentionnait dans son rapport annuel de 1985-1986, le conseil s'est dit très préoccupé par le fait que la Société de logement de l'Ontario encourage la construction d'immeubles locatifs de plusieurs étages avec escaliers pour servir de logement aux personnes âgées et handicapées. En septembre 1985, le conseil a signalé au gouvernement de l'Ontario que ce genre d'immeubles soulevait un certain nombre de questions complexes reliées au logement des personnes handicapées. À cette époque, le conseil a recommandé que la Société de logement de l'Ontario soit incitée le plus fermement possible à reconsidérer sa politique visant à promouvoir la construction de ce genre d'immeubles et à entreprendre la planification des travaux de réaménagement de ces immeubles dans le but d'y installer des ascenseurs.

En juillet 1986, le conseil d'administration de la Société de logement de l'Ontario s'est dit d'accord avec la position du conseil à l'effet que les immeubles locatifs sans ascenseur ne convenaient pas aux personnes âgées et handicapées. Conséquemment, la nouvelle politique adoptée prévoit que tous les immeubles locatifs de plus d'un étage qui seront construits par la Société de logement de l'Ontario dans le but de fournir des logements aux personnes âgées et

tous les projets de logements sans but lucratif financés par le gouvernement seront dotés d'ascenseurs. Toutefois, la société ne procédera pas au réaménagement des immeubles existants afin d'y installer des ascenseurs en raison des coûts élevés de ces travaux (évalués à 30 millions de dollars).

État de la question

Le conseil surveillera la mise en oeuvre de la nouvelle politique. Il cherchera à vérifier si toutes les personnes participant à la conception et à la construction d'immeubles à logements sans but lucratif comprennent clairement la nécessité que tous les immeubles locatifs de plus d'un étage construits sous les auspices du gouvernement de l'Ontario soient accessibles et puissent être utilisés par les personnes âgées et handicapées. Ce n'est qu'à ce moment que l'objectif d'intégration aura remplacé la ségrégation.

Étude sur le logement

En 1985-1986, le conseil a demandé au ministre délégué aux Affaires des personnes handicapées d'entreprendre une étude, par le biais de l'Office des personnes handicapées, dans le but de recueillir des renseignements sur le besoin et la disponibilité de logements économiques et accessibles en Ontario.

En janvier 1987, le ministre a annoncé que cette étude d'envergure serait réalisée dans le cadre d'une analyse plus étendue de la situation du logement à laquelle participeront l'Office des personnes handicapées, le ministère du Logement et le ministère des Services sociaux et communautaires. L'étude permettra de recueillir des données sur les besoins particuliers des personnes handicapées en matière de logement et d'évaluer la disponibilité des logements qui leur conviennent. L'étude permettra aussi d'analyser les programmes actuels et les tendances futures à l'égard des besoins et de la disponibilité des logements.

Le conseil est heureux de constater que le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à répondre aux besoins des personnes handicapées en matière de logement. Le conseil s'attend à ce que d'autres initiatives dans le domaine du logement soient annoncées après le mois de mars 1987.

État de la question

Avec l'aide de l'Office des personnes handicapées, le conseil suivra avec intérêt la réalisation de l'étude sur le logement.

Autonomie

Soins à domicile

Les rapports annuels précédents ont fait état des préoccupations du conseil au sujet d'un certain nombre de questions reliées aux soins à domicile. De façon plus précise, le conseil a cherché à définir les soins à domicile, à déterminer ce qui constitue une formation appropriée pour les aides à domicile et à favoriser la création du Programme de soins à domicile.

Le conseil est conscient du fait qu'à la lumière du nombre croissant de personnes qui vivent de façon autonome, la notion de soins à domicile a évolué. C'est pour cette raison que le conseil a retiré son document de prise de position au sujet des soins à domicile qui a été publié en 1982 sous le titre **Individual Attendant Care** (Services individuels d'aides a domicile). Le conseil a aussi préparé un autre document, publié en 1985, sous le titre **Training Requirements for Attendant Care Workers** (Besoins en formation pour les aides à domicile). Ce document est toujours disponible. Le conseil a l'intention de publier un nouveau document qui reflétera l'évolution de la notion de soins à domicile et des opinions à ce sujet et qui traitera également de la formation des aides à domicile.

Le conseil a rencontré le directeur du Gage Transitional Living Centre de Toronto et est très intéressé au programme qui y est offert. Le centre dispense une formation aux personnes handicapées dans le but de les aider à être en mesure de vivre de façon autonome dans la communauté. Les pensionnaires du centre apprennent surtout à utiliser les services de soins à domicile, à assurer leurs propres soins, à utiliser les ressources et les renseignements communautaires à leur avantage et à développer les aptitudes dont ils auront besoin pour réussir leur vie autonome dans la communauté.

Le conseil est d'avis que le gouvernement de l'Ontario doit continuer de consacrer plus de ressources dans le but de veiller à fournir des moyens qui permettront aux personnes handicapées de vivre de façon autonome dans les localités de la province. Ces moyens sont essentiels si des centres comme le Gage doivent conserver leur caractère "transitoire".

État de la question

Le conseil a retiré son document de prise de position de 1982 sur les soins à domicile et il étudiera cette question en 1987-1988.

Expansion des programmes intégrés de services d'aides familiales et de soutien à domicile et augmentation des prestations d'aide sociale

En octobre 1986, le ministère des Services sociaux et communautaires a annoncé l'implantation du programme intégré de services d'aides familiales dans 10 nouveaux endroits. Ce programme offre des services de soins personnels et d'aides familiales (tels que de légers travaux ménagers, la préparation des repas, le lavage et le magasinage) au domicile de personnes âgées fragiles ou de personnes handicapées. Cette expansion constitue la deuxième étape d'un plan qui vise à étendre la prestation de ce programme à l'ensemble de la province.

Le ministère a aussi annoncé son intention de développer les services de soutien à domicile pour les parents d'enfants handicapés. Cette expansion prévoit la mise sur pied de projets pilotes "à domicile" et dans des "familles d'accueil". Ce programme vise à permettre aux parents de prendre temporairement congé des tâches très exigentes reliées aux soins à donner aux enfants handicapés. Ces services sont assurés au domicile de l'enfant. Le programme de familles d'accueil prévoit la participation de familles bénévoles qui acceptent d'accueillir des enfants handicapés dans le but de leur fournir des soins.

Le conseil continuera à surveiller la rationalisation du Programme de services aux enfants handicapés et du Programme de services spéciaux à domicile administrés par le ministère des Services sociaux et communautaires. Le conseil estime que l'expansion des services de soutien à domicile est une étape positive en vue d'une rationalisation de ces services. Le conseil a également analysé avec satisfaction l'excellent document présentant les directives préliminaires se rapportant aux programmes de soutien à la famille, élaborées par le ministère en collaboration avec l'Association ontarienne des services de soutien à la famille.

En juillet 1986, une révision publique et indépendante du système d'aide sociale de l'Ontario a été annoncée. Le conseil a soumis ses préoccupations au président du conseil d'administration de la Commission de révision de l'aide sociale, M. George Thomson. Celles-ci se rapportent à la rationalisation des prestations aux enfants, de même qu'à d'autres questions d'ordre monétaire.

L'augmentation de 5 pour cent (à compter du 1er janvier 1987) des prestations d'aide sociale de base fut une bonne nouvelle. Toutefois, le conseil est d'avis que le niveau de ces prestations demeure inadéquat.

État de la question

Le conseil continuera à surveiller la rationalisation des services aux enfants et à demander au gouvernement d'augmenter les prestations d'aide sociale.

Programme d'appareils et de prothèses

Le conseil a continué à demander avec insistance au gouvernement de l'Ontario d'inclure dans ce programme toutes les personnes handicapées sans tenir compte de l'âge, du revenu ou du type de handicap.

Ce programme, qui est financé par le Régime d'assurance-maladie de l'Ontario (OHIP) a été créé en 1982. En mai 1986, le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à étendre le Programme d'appareils et de prothèses. Jusqu'à maintenant, cette expansion a toutefois été minimale. Le principal changement apporté a été d'élever d'une année, à chaque année, l'âge limite des personnes pouvant bénéficier de ce programme de façon à éviter que les personnes ne soient plus admissibles.

De plus, le programme couvre maintenant 75 pour cent du coût de certaines prothèses pour tous les groupes d'âge. Ces prothèses comprennent les membres artificiels et certains types d'appareils respiratoires. Toutefois, plusieurs appareils ne sont toujours pas couverts, (comme les fauteuils roulants, par exemple) malgré le fait qu'il s'agisse d'appareils essentiels pour certains adultes handicapés et que ceux-ci éprouvent souvent des difficultés à assumer les coûts sans cesse croissants de ces appareils.

État de la question

Le conseil poursuivra ses efforts dans le but de promouvoir l'expansion de ce programme pour qu'il couvre un plus grand nombre d'appareils et de prothèses pour tous les groupes d'âge.

Emploi

Égalité devant l'emploi

"L'égalité devant l'emploi" est une expression qui fait référence à l'égalité des chances d'emploi pour les personnes handicappées, les femmes, les autochtones et les autres groupes minoritaires.

À la suite d'une recommandation du conseil, le gouvernement de l'Ontario a pris l'initiative de procéder à un recensement de ses 80 000 employés. Appelé "I-Count", ce recensement fournira des renseignements détaillés sur le nombre d'hommes, de femmes, d'autochtones, de francophones et de personnes handicapées qui travaillent au sein de la fonction publique de l'Ontario. Ces renseignements permettront d'établir des statistiques qui serviront ensuite à l'élaboration de plans visant à favoriser l'égalité des chances d'emploi pour tous les groupes au sein de la fonction publique provinciale.

Il est à espérer que le recensement I-Count représentera une première mesure concrète dans le but d'accroître les chances d'emploi des personnes handicapées.

En 1987-1988, le conseil prévoit aborder un certain nombre de questions reliées à l'égalité devant l'emploi dans les secteurs privé et public. Celles-ci comprennent notamment des initiatives telles que le projet "Égalité des chances d'emploi" que le gouvernement a annoncé en juillet 1986. Ce projet a trois objectifs: le premier est d'améliorer les services de formation et de placement dans le but d'aider les personnes handicapées qui peuvent travailler à chercher un emploi de façon efficace. Le deuxième objectif consiste à "revitaliser" le système d'ateliers protégés, c'est-à-dire d'amener ces ateliers à fonctionner comme des entreprises où les tâches ressembleront davantage à celles qui existent sur le marché du travail. Enfin, le dernier objectif consiste à établir une politique salariale plus équitable pour les employés des ateliers protégés.

État de la question

Le conseil continuera à étudier les initiatives se rapportant à l'égalité devant l'emploi et à favoriser le développement de mesures qui permettront aux personnes handicapées de participer pleinement au marché du travail en Ontario.

Assurance-invalidité universelle

En 1986, le conseil a recommandé que tous les systèmes d'indemnisation pour invalidité soient fusionnés en un seul système qui verserait des prestations à toute personne atteinte d'une invalidité, quelle qu'en soit la cause. Les fonds provenant de ces systèmes seraient combinés dans le nouveau système unique.

Les recommandations détaillées ont été transmises au groupe de travail sur l'assurance en Ontario, présidé par M. Donald Slater, de même qu'à M. le juge Coulter Osborne, de la Haute Cour de justice de l'Ontario. M. le juge Osborne dirige l'enquête sur l'indemnisation des victimes d'accident de la route en Ontario. Le rapport de cette enquête analysant les effets possibles de l'instauration d'un système d'assurance sans égard à la responsabilité sera remis au gouvernement à la fin de l'année 1987.

État de la question

Le conseil continuera de demander avec insistance aux gouvernements fédéral et provincial de continuer à examiner la possibilité d'instaurer en Ontario un régime d'assurance-invalidité universel, sans égard à la responsabilité.

Communications

Le conseil s'est joint au Conseil consultatif de l'Ontario sur l'âge d'or pour la tenue de deux réunions de consultation au cours de l'année 1986-1987. Les deux conseils ont rencontré des représentants des personnes handicapées et âgées à Kitchener-Waterloo en juin 1986 et à Kirkland Lake en octobre 1986. Les participants à ces réunions ont fait d'excellentes présentations se rapportant principalement à la question du transport.

Des représentants du ministère des Transports et des Communications ont assisté à ces réunions. Le conseil a été très heureux qu'ils puissent être présents parce qu'ils participent à la prestation d'une variété de programmes de transport, incluant des services spécialisés de transport. Ces représentants ont gracieusement offert des renseignements et des conseils en vue d'améliorer l'accessibilité aux programmes existants.

Les conseils ont conservé dans leurs dossiers les mémoires qui ont été présentés lors de ces réunions. Ils ont également transmis à l'honorable Tony Ruprecht, ministre délégué aux Affaires des personnes handicapées et à l'honorable Ron Van Horne, ministre délégué aux Affaires des personnes âgées, les préoccupations des groupes et des personnes qui ont participé à ces rencontres.

Autres activités

Ce qui précède représente les principales activités et réalisations du conseil pour l'année 1986-1987. De plus, le conseil a participé aux travaux d'un certain nombre d'organismes énumérés ci-dessous et a été représenté sur les comités et groupes suivants:

- le Comité de sélection des Prix d'initiatives communautaires;
- le Comité consultatif du ministre sur les appareils et les prothèses, ministère de la Santé;
- le Conseil consultatif du ministère de l'Éducation sur l'éducation à l'enfance en difficulté;
- le Comité de sélection du Prix du premier ministre pour l'accessibilité - 1986; et
- le Comité consultatif sur le Code du bâtiment de l'Ontario, ministère du Logement.

En 1986-1987, le conseil a soumis des mémoires aux organismes suivants:

- l'Enquête Zuber sur les tribunaux de l'Ontario;
- la Commission de révision de l'aide sociale;
- le Groupe d'étude sur le système de santé de l'Ontario;
- le Comité consultatif sur les élections municipales; et
- l'Enquête sur l'indemnisation des victimes d'accident de la route.

Remerciements

Le conseil a continué à bénéficier du soutien de plusieurs ministres et de leur personnel, de même que celui de divers organismes et personnes handicapées.

L'année 1986-1987 a été particulièrement fructueuse en raison de l'aide que le conseil a reçue en préparant son rapport **"La vie c'est la liberté de mouvement"**, de la part de plusieurs personnes et organismes oeuvrant dans le domaine du transport en Amérique du Nord, en Europe et en Grande-Bretagne.

Le conseil désire remercier particulièrement l'honorable Tony Ruprecht, ministre délégué aux Affaires des personnes handicapées, et l'honorable Ed Fulton, ministre des Transports et des Communications pour leurs encouragements.

Les membres du conseil ainsi que son personnel sont reconnaissants de la collaboration et de l'aide qu'ils ont obtenues de la part des divers bureaux gouvernementaux et plus particulièrement de la part du personnel de la Direction de la planification des politiques de transports municipaux, de la Division des transports municipaux, du Bureau d'analyse des facteurs humains et sociaux du ministère des Transports et des Communications et de l'Unité des politiques de l'Office des personnes handicapées.

Rapports importants publiés en 1986-1987

Tel qu'indiqué au début du présent rapport annuel, le conseil a passé la majeure partie de son temps à la préparation du rapport **"La vie c'est la liberté de mouvement"** qui a été rendu public en mars 1987.